

La société [PUMPKIN](#) (siège à Lille), spécialisée dans les paiements entre particuliers, fait partie des 105 entreprises ayant signé une tribune dans le quotidien [LES ECHOS / T](#) : 01.49.53.65.65 afin de mettre en place un congé second parent rémunéré. Cette mesure viserait à rétablir une meilleure égalité entre femmes et hommes en matière de naissance et de congés, alors que le congé paternité n'est que de 11 jours contre 16 semaines pour les mères. Ces entreprises souhaiteraient ainsi rémunérer à 100% le second parent durant un mois minimum.